

**Lettre de mission de Sybille Lajus,
Vice-présidente, vie étudiante, culture et sport**
2020-2024

L'université de Poitiers souhaite pleinement assumer sa responsabilité à l'égard des publics étudiants qu'elle accueille. Elle entend répondre au défi de démocratisation de l'enseignement supérieur : il s'agit de contribuer à la réduction des disparités des publics étudiants qui, du fait de leur parcours antérieur et de leur origine sociale, sont souvent inégalement préparés à l'acquisition des savoirs. Régulièrement classée parmi les universités où il fait bon vivre, l'université de Poitiers est particulièrement reconnue au niveau national pour ses initiatives en matière d'accueil et d'accompagnement étudiant tout au long de l'année, ainsi que par la richesse de sa vie culturelle, artistique et sportive. L'objectif de la mission de la vice-présidente, vie étudiante, culture et sport, est de contribuer à la réalisation d'une expérience étudiante réussie pour tous les usagers de l'université de Poitiers au long de leur cursus, quel que le soit le campus où ils suivent leurs études.

Missions. La vice-présidente, vie étudiante, culture et sport, a pour mission d'assurer une politique coordonnée en matière de vie étudiante, sportive, culturelle et artistique. Elle impulse et renforce les dispositifs susceptibles d'une part d'améliorer les conditions de vie étudiante, notamment dans le cadre de la lutte contre la précarité, et d'autre part de favoriser une vie étudiante dynamique. Elle a aussi pour mission de définir et de mener une politique culturelle dont les lignes sont débattues en commission culture, en coordination avec la vice-présidente culture scientifique et projets interdisciplinaires. Elle veille au déploiement des actions et dispositifs sur l'ensemble des implantations de l'établissement. Les différentes actions qu'elle doit conduire sont de manière non exhaustive :

Actions pour la vie étudiante. Elle propose et facilite les actions concernant la vie associative et contribuant à renforcer et valoriser l'engagement étudiant, en lien avec le vice-président en charge de la vie de campus et du patrimoine et le vice-président étudiant. Elle favorise l'accompagnement et l'implication des publics étudiants tout au long de l'année, en proposant des dispositifs incitatifs et en promouvant le développement des projets étudiants, notamment par le FSDIE associatif. Elle participe, en lien avec le CROUS, à l'organisation d'un guichet unique des aides sociales.

Actions pour la culture et pour le sport. Elle favorise un renouvellement des pratiques artistiques et culturelles proposées aux publics étudiants et plus largement à la communauté universitaire. Elle favorise la rencontre entre l'université et la création artistique en développant des actions de médiation adaptées à l'intention des publics étudiants. Elle contribue à dynamiser les partenariats avec les institutions artistiques et culturelles et à renforcer les échanges entre l'université et son environnement de manière à asseoir le rayonnement de l'établissement en tant que lieu de culture ouvert sur la cité. Elle accompagne, en lien avec le directeur du SUAPS, le déploiement d'une offre sport et santé pertinente pour les publics étudiants.

Périmètre d'action. La vice-présidente, vie étudiante, culture et sport, est rattachée au pôle formation de l'équipe présidentielle. Elle est en lien direct avec le vice-président en charge de la vie de campus et du patrimoine et du vice-président étudiant et coordonne avec eux les actions concernant la vie étudiante, la culture et le sport. Elle est en relation avec la vice-présidente déléguée à la recherche, culture scientifique et projets pluridisciplinaires, afin de porter une politique culturelle d'établissement. Elle coordonne ses actions avec le vice-président délégué à la politique de prévention en santé et la chargée de mission *égalité femmes-hommes* pour les questions relatives au bien-être étudiant.

Elle rend régulièrement compte de ses actions. Elle représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes et externes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : copréside la commission culture, copréside le conseil de la vie de campus, participe aux commissions CVEC et FSDIE associatif et social, participe aux réunions du bureau assesseur et au besoin à la CFVU, participe aux réunions du réseau VP Vie étudiante et Art Université Culture, participe au conseil d'administration du TAP, du Pôle Aliénor, de Radio Pulsar et du CROUS (suppléante de la Vice-présidente Formation).

Elle est en lien avec la Direction Générale des Services et plus particulièrement avec le pôle Vie de campus dont les services Culture et Vie associative et étudiante de la MDE, ainsi que le SUAPS. Elle est également en lien avec la mission Prévention positionnée au niveau du pôle, ainsi qu'avec les assistantes sociales du SSU. Son périmètre d'actions peut l'amener à se rapprocher d'autres services comme le pôle Formation et Réussite étudiante, ou encore le Service Commun de Documentation. Elle s'appuie sur le Cabinet de la présidence pour la logistique et la communication institutionnelle. Cette lettre de mission est valable durant toute la durée sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 1^{er} septembre 2021,

Virginie LAVAL

Présidente de l'université de Poitiers

